



Commune de Prez



www.prez.ch

Février 2020



Le Conseil communal, occupé à la mise en route des structures liées à la gestion de notre nouvelle commune de Prez tient, à vous donner quelques informations utiles que vous trouverez dans ce petit bulletin. Un journal plus complet et plus abouti vous sera présenté avant l'été.

ADMINISTRATION COMMUNALE

L'administration communale se trouve désormais à Prez-vers-Noréaz et son adresse est la suivante :

Route de Fribourg 19
Case postale 22
1746 Prez-vers-Noréaz

T. 026 470 40 20
Email commune@prez.ch

Il existe un pilier public dans chaque village. Les boîtes aux lettres des anciennes administrations sont disponibles uniquement pour les votations.

Nouvel horaire à partir du 1^{er} mars 2020

Lundi	8h30-11h30	16h00-19h00
Mardi	<i>Fermé</i>	13h30-17h00
Mercredi	<i>Fermé</i>	<i>Fermé</i>
Jeudi	8h30-11h30	13h30-17h00
Vendredi	<i>Fermé</i>	<i>Fermé</i>

Les veilles de fête, l'administration est fermée une heure plus tôt.

Durant la période estivale, du 27 juillet au 14 août 2020, l'administration sera ouverte selon les horaires suivants :

Lundi	8h30-11h30	<i>Fermé</i>
Jeudi	<i>Fermé</i>	13h30-17h00

Durant les heures d'ouverture, vous pouvez joindre l'administration communale par téléphone.

Nous vous invitons également à visiter le site internet. Ce dernier est mis à jour quotidiennement afin de vous tenir informé des dernières actualités de la commune.

www.prez.ch

Le Conseil communal est composé de 7 membres. Il est l'organe exécutif de la commune. Ses principales responsabilités sont la gestion au quotidien des affaires communales, notamment de faire respecter les lois et les règlements, de veiller à l'ordre public, d'engager le personnel communal et d'administrer les biens communaux. Le Conseil communal est chargé d'élaborer le budget communal ainsi que les règlements communaux et d'exécuter les décisions prises par le Conseil général.

Présentation des membres et répartition des dicastères

Staub Barbey Isabelle, Syndique

Administration - Aménagement du territoire - Construction

T. 079 221 01 23 isabelle.staubbarbey@prez.ch

Bonny David, Vice-Syndic

Routes - Eclairage public - Mobilité - Energie – Environnement - Gestion des déchets - Forêts

T. 079 247 78 88 david.bonny@prez.ch

Bersier Isabelle

Santé - Affaires sociales - Petite enfance – Culture - Sports - Loisirs

T. 079 827 94 69 isabelle.bersier@prez.ch

Bjedov Aleksandra

Eaux usées – STEP – Bâtiments communaux - Cimetière

T. 079 826 35 39 aleksandra.bjedov@prez.ch

Bovet Pierre

Eau potable – Défense incendie – Protection civile – Affaires militaires – Ordre public

T. 079 249 56 02 pierre.bovet@prez.ch

Egger Séverine

Enseignement - Formation - Accueil extrascolaire

T. 079 391 64 06 severine.egger@prez.ch

Morel Suzanne

Finances - Agriculture - Parchets communaux - Voirie

T. 079 322 59 55 suzanne.morel@prez.ch

CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général est composé de 30 membres. Il est l'organe législatif de la commune.

Présentation des membres

Perroud Claudine, Présidente T. 079 718 45 90 claudine.perroud@prez.ch

Friderici Claude, Vice-président T. 079 213 31 19 claude.friderici@prez.ch

Scrutateurs

Suppléants

Bosco Mattia	Noréaz	Ducommun Sarah	Prez-vers-Noréaz
Chabloz Céline	Prez-vers-Noréaz	Guisolan Christian	Prez-vers-Noréaz
Carrel Christian	Prez-vers-Noréaz	Mettraux Delphine	Noréaz
Schwab Sylvie	Corserey	Vuarnoz Guy-Lou	Corserey

Cercle Corserey

Andrey Stéphane	Ramalho Mario
Besomi Chatagny Ludivine	Schwab Sylvie
Gagnaux Sarah	Vuarnoz Guy-Lou

Cercle Noréaz

Bosco Mattia	Paratte Ludovic
Brülhart Martial	Progin Olivier
Cotting de Bourgknecht Alexandra	Sapin Réginald
Friderici Claude	Trotti François
Mettraux Delphine	

Cercle Prez-vers-Noréaz

Berger Jacques	Guisolan Christian
Berset René	Haas Thierry
Carrel Christian	Mathys Nicolas
Chabloz Céline	Perroud Claudine
Ducommun Sarah	Robatel André
Ducommun Yannick	Zürcher Simon
Egger Pierre-Alain	Vacant
Gendre Samuel	

La date du scrutin pour l'élection complémentaire au Conseil général est fixée au dimanche 3 mai 2020.

DÉCHETTERIES

La commune met à disposition de ses habitants 3 déchetteries qui permettent à chacun d'éliminer ses déchets de façon sélective.

Toutefois, chacun est invité à respecter les directives émises dans son village et à se conformer au système en place.

Horaire des déchetteries

Les déchetteries sont fermées les jours fériés et veilles de fête.

Corserey

TOUTE L'ANNEE

Mercredi 19h00-20h00

Samedi 08h00-11h00

Noréaz

HORAIRE D'ÉTÉ

Mercredi 16h30-18h30

Samedi 09h00-12h00

Samedi 14h00-16h00

HORAIRE D'HIVER

Mercredi 16h30-18h30

Samedi 09h00-12h00

Prez-vers-Noréaz

HORAIRE D'ÉTÉ

Lundi 10h00-11h30

Mercredi 18h00-19h00

Samedi 09h00-11h30

HORAIRE D'HIVER

Lundi 10h00-11h30

Mercredi 16h00-17h00

Samedi 09h00-11h30

Pour information, M. David Bonny (avec un gilet orange) sera présent pour un échange avec les citoyen-nes aux déchetteries :

Prez-vers-Noréaz Samedi 29 février 2020 9h00-11h30

Noréaz Samedi 7 mars 2020 9h00-12h00

Corserey Samedi 14 mars 2020 8h00-11h00

NOUVELLE PROCÉDURE POUR LES MISES À L'ENQUÊTE

La commune de Prez vous informe que dorénavant, conformément aux articles 91 et 92 du Règlement d'exécution de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions, toutes les mises à l'enquête (ordinaires et simplifiées) paraîtront dans la Feuille officielle, ainsi que sur le site internet de la Commune.

Mis à part pour les demandes de dérogation, les voisins ne seront plus avertis par courrier lors des enquêtes restreintes. En contrepartie, les gabarits seront exigés pour toute construction hors-sol. La pose devra se faire au plus tard le jour de la publication dans la Feuille officielle. Selon la nature et l'importance de la construction, la Commune pourra dispenser les requérants de l'obligation de poser les gabarits.

L'administration communale se tient à votre disposition pour toute question technique ou pour l'utilisation du programme FRIAC pour les demandes de permis de construire, par téléphone ou par mail à constructions@prez.ch.

Les dossiers mis à l'enquête sont consultables à l'administration durant les heures d'ouverture.